

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/01/05/2021200058/justel>

Dossier numéro : 2021-01-05/05

Titre

5 JANVIER 2021. - Arrêté royal concernant le rôle du conseiller en prévention-médecin du travail dans le cadre de la lutte contre le coronavirus COVID-19

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 20-05-2022 inclus.

Source : EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 21-01-2021 page : 2940

Entrée en vigueur : 21-01-2021

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2022-05-15/01, art. 1, 002; En vigueur : 11-05-2022>